

programme est présenté par une unité spéciale de Radio-Canada avec les forces canadiennes.

Le service du marché agricole agit comme centre d'échanges pour les renseignements les plus utiles aux fermiers de jour en jour, de semaine en semaine et de saison en saison; ce service présente une émission quotidienne chaque jour de la semaine dans l'heure du midi pour les diverses régions. Ces émissions rapportent beaucoup de succès particulièrement dans les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies. A l'été de 1940 ce service du marché agricole a été étendu à la Colombie Britannique et de ce fait il atteint maintenant les fermiers de tout le pays.

L'année 1939 marque l'inauguration et le développement graduel de programmes pour enfants. Le plan actuel pourvoit à l'émission hebdomadaire d'historiettes pour les plus jeunes enfants et à l'émission, durant une demi-heure, de glanures pour les enfants plus âgés. Les glanures comprennent de la bonne musique, des divertissements, de l'histoire naturelle, de petits drames en série écrits spécialement à cette fin et joués dans une scène canadienne, et des visites sur place avec microphone dans les divers centres canadiens qui intéressent le plus particulièrement les enfants.

Dans le domaine de la radiodiffusion scolaire, la Société collabore avec toute région de chaque province qui désire soit présenter ou faire usage d'un programme clairement défini d'émissions pour écoles. Le département de l'Education de la Colombie Britannique collabore actuellement très étroitement avec la Société sous ce rapport.

Toutes les émissions religieuses sont surveillées par le Conseil National Consultatif en Matières Religieuses qui comprend des représentants des principales dénominations religieuses du Canada. Ce Conseil voit à la composition de deux programmes d'une demi-heure chaque dimanche et par l'intermédiaire des conseils locaux fait donner le matin de chaque jour de la semaine des émissions pieuses dans les diverses régions.

7.—Classification des programmes de Radio-Canada montrant la distribution proportionnelle, année fiscale 1939.

Genre de programme.	Programmes.		Proportion d'heures.	Genre de programme.	Programmes.		Proportion d'heures.
	nomb.	Heures.			nomb.	Heures.	
Fanfare.....	211	112:45	1-2	Récitals—			
Musique de chambre.....	403	160:00	1-7	Instrumentaux.....	956	279:35	3-0
Programmes pour enfants.....	434	113:30	1-2	Vocaux.....	1,463	362:45	3-9
Musique chorale.....	398	143:30	1-5	Enregistrements.....	3,300	1,273:55	13-7
Musique de danse.....	2,919	1,124:35	12-1	Programmes relig.	171	94:00	1-0
Dramas.....	646	261:20	2-8	Emissions rurales et de la ferme ²	296	119:05	1-3
Opéras.....	22	61:15	0-7	Musique sacrée.....	141	56:00	0-6
Musique orchestrale et vocale légère.....				Événements spéc.....	400	220:55	2-4
Ordinaire.....	1,291	552:35	5-9	Sport ²	151	36:10	0-4
Populaire.....	2,355	869:15	9-3	Cote de la bourse.....	854	213:00	2-3
Bulletins d'inform.	4,193	989:20	10-6	Symphonie.....	401	325:15	3-5
Commentaires d'actualités.....	202	55:30	0-6	Causeries—			
Messages pour le Nord ¹	18	16:30	0-2	D'information.....	2,008	507:40	5-4
Musique de l'ancien temps.....	204	79:05	0-9	Éducationnelles.....	309	111:45	1-2
Musique d'orgue.....	566	226:35	2-4	Programmes de variétés.....	1,511	789:05	8-5
Lectures de poèmes.....	119	35:25	0-4	Programmes pour femmes.....	218	82:00	0-9
Service public.....	63	13:50	0-1	Ré-irradiation de la visite royale ¹	49	24:45	0-3
				Totaux.....	26,272	9,306:15	100-0

¹ Les programmes saisonniers ou de nature spéciale ne sont pas donnés toute l'année.

² Ces données ne sont pas pour toute l'année, vu que ces classifications n'ont pas été établies séparément avant juillet 1939.